

Occupation du Domaine Public

DEMANDE

DÉMÉNAGEMENT

ADRESSE du DÉMÉNAGEMENT : _____

COORDONNÉES du DÉMÉNAGEUR (société ou particulier) :

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

PROPRIÉTAIRE ou LOCATAIRE (concerné par le déménagement) :

Nom et prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

DATES : _____

DIMENSIONS du véhicule & Emprise :

Poids du véhicule _____ Longueur du véhicule _____

Emprise sur trottoir Emprise sur trottoir et chaussée

REDEVANCE

Conformément à la délibération n°2023/009 du 23 janvier 2023 portant « règlement des droits de voirie, des espaces publics et redevance pour occupation du domaine public » toute occupation du domaine public devra être déclarée auprès de la mairie et sera **assujettie au paiement d'une redevance** selon les tarifs définis par cette délibération. Pour les dépôts de benne, de matériaux, échafaudages, grue, camion-toupie, camion nacelle, camion de déménagement, cabane de chantier, le tarif appliqué est de **15 € / semaine** (montant par unité) pour toute semaine commencée (gratuit si l'occupation est inférieure à une journée).

À Aigrefeuille d'Aunis, le _____

Signature du demandeur